

REPUBLIQUE TOGOLAISE



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

31 juillet 2024

JOURNEE DE LA FEMME AFRICAINE :

LA CNDH ENCOURAGE LES FEMMES A S'ENGAGER DANS LES INSTANCES DECISIONNELLES

Lomé, 31 juil. (ATOP) - La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) a échangé, le mardi 30 juillet à Lomé, avec les organisations féminines et femmes syndicalistes sur le thème « Éduquer et qualifier l'Afrique pour le 21ème siècle » dans le cadre de la commémoration de la journée de la femme africaine observée le 31 juillet.



Me Sanvee ouvrant les travaux



Me Kadjaka-Abougnima avec une fleur à la main offerte à toutes les femmes

La CNDH voudrait, à travers cette édition, mettre le focus sur la participation des femmes dans les instances de décisions. Cette journée est une occasion pour les institutions étatiques, les partenaires au développement et les organisations de la société civile en charge des questions liées à la femme africaine de faire le bilan des politiques et programmes mis en œuvre en faveur de gente féminine. Elle offre également l'opportunité à ces acteurs, de noter les défis en vue d'une bonne planification des actions futures.

Il s'agit, en effet, pour le Togo qui s'est engagé, à travers divers textes et mécanismes de l'Union africaine, de favoriser la mise en œuvre de la participation égalitaire des hommes et des femmes en politique. Il s'agit surtout du protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en

Afrique adopté en 2005 et de déclaration solennelle de l'égalité homme/femme en Afrique de 2004.

Les participantes ont été entretenues lors de la rencontre sur la thématique « La représentation des femmes dans les instances décisionnelles au Togo : enjeux et défis ». Pour la formatrice, Me Kadjaka Abougnima Molga le choix de ce sous-thème se justifie par le fait qu'en dépit des avancées constatées en termes de promotion et des textes juridiques en faveur de la femme au sein des instances décisionnelles, celles-ci sont plutôt rares malgré les efforts de promotion mis en place aujourd'hui. « Ce sous-thème nous permet de mettre en lumière l'état des lieux effectif de la présence des femmes dans les instances décisionnelles à tous les niveaux et de relever les défis en l'occurrence la femme même dans son état position de femme qui n'est pas assez disponible pour occuper les hautes fonctions, il y a l'éducation, l'instruction qui l'empêchent d'accéder aux fonctions clés. Il y a aussi le manque de ressource financière qui l'empêche de se donner les moyens de sa politique autant d'éléments conjugués qui font que les femmes sont toujours à la traîne », a-t-elle dit.

Le président de la CNDH, Me Sanvee Kwao Ohini a, de son côté, mis également l'accent sur les avancées du Togo dans la promotion de la femme. Il a relevé aussi que la participation des femmes dans les instances de prise de décision publique et politique, dans la représentativité, voire la participation politique et paritaire des femmes reste encore faible. En effet, le nombre de sièges occupés par les femmes à l'Assemblée nationale en 2024 est de 24,7% contre 18,6 % pour le précédent mandat. Au niveau local, les femmes ne représentent que 13,23% des conseillers municipaux. « C'est donc dans l'optique de contribuer à faire évoluer les mentalités que la CNDH, à travers cette rencontre de partage et d'échanges opte pour le sous-thème « La représentation des femmes dans les instances décisionnelles au Togo : enjeux et défis ».

A travers cette thématique, a-t-il poursuivi, la Commission entend échanger avec les participantes, sur les dispositions et mécanismes relatifs à la participation des femmes en politique en vue de susciter auprès d'elles l'engagement dans les affaires politiques. Il a invité les femmes à participer aux débats pour en tirer meilleur profit, afin de susciter davantage de femmes dans les sphères décisionnelles car le Togo a besoin de tous ses fils et filles. « L'Afrique a besoin de vous pour être qualifiée pour le 21^eme siècle », a-t-il conclu. ATOP/TD/DHK

ECHOS DE LA CAPITALE

FINANCES PUBLIQUES :

LE DOCUMENT REFERENTIEL DE CONTROLE A L'USAGE DES CONTROLEURS FINANCIERS DU TOGO VALIDE

Lomé, 31 juil. (ATOP)- Un atelier d'adoption et de validation du document « référentiel de contrôle à l'usage des contrôleurs du Togo » s'est tenu le mercredi 31 juillet à Lomé à l'intention des cadres de l'administration publique et privée provenant des administrations centrales et des collectivités territoriales.

Cet atelier est à l'actif de la Direction nationale du contrôle financier (DNCF) du Ministère de l'économie et des finances (MEF) avec l'appui financier et technique de l'Allemagne à travers le projet Bonne gouvernance financière, mis en œuvre par la Coopération allemande (GIZ). Il s'agira lors de cet atelier de finaliser ce document adapté aux réalités du terrain au Togo et répondant aux standards internationaux.

L'adoption du référentiel de contrôle financier est une étape dans le processus de modernisation des finances publiques. Il vise un allègement du contrôle et une meilleure

gestion des risques de contrôle par les contrôleurs financiers. Le référentiel entend garantir un contrôle financier rigoureux et efficace, afin d'assurer la bonne utilisation des ressources publiques, tout en œuvrant efficacement à la lutte contre la corruption.



Mme Afidenyigba ouvrant les travaux



Participants à l'atelier

La représentante du ministre de l'Economie et des finances, Mme Afidényigba Aku Mawussé, a indiqué qu'à travers ce document, les contrôleurs disposent d'un cadre clair et précis pour effectuer leur contrôle. Elle a encouragé les participants à appliquer efficacement cet outil pour mener à bien, avec rigueur et professionnalisme leurs tâches.

Le secrétaire aux affaires de l'administration, Klotz Johannes, représentant l'ambassadeur de l'Allemagne, a indiqué que ce référentiel de contrôle est une première au Togo et dans la sous-région. C'est un outil capital de traitement des dossiers et un repère indispensable en matière de contrôle du service rendu à l'usage des contrôleurs financiers dans la perspective d'accompagnement du processus de modernisation d'un contrôle financier basé sur des pratiques contribuant à l'amélioration de la gestion efficace des finances publiques.

Le directeur national du contrôle financier, Akakpo Iyatan Komi, a indiqué que le référentiel est un document sous forme d'un tableau Excel comportant des informations nécessaires. « La mission d'élaboration de ce document a démarré en octobre 2023 avec l'état des lieux des pratiques en cours en matière de contrôle des recettes et des dépenses publiques. Cette étape a été suivie de réflexion sur le procédé de mise en place d'un outil de contrôle plus adapté et répondant aux nouvelles règles de gestion des finances publiques », a rappelé le directeur. ATOP/FD/AR

AGRICULTURE:

LE PROJET « CERTIFICAT PHYTOSANITAIRE ELECTRONIQUE » CLOTURE



Officiels et participants

Lomé, 31 juil. (ATOP) - Les activités du projet « Certificat phytosanitaire électronique (ePhyto) », ont été clôturées, le mardi 30 juillet à Lomé.

Le projet se situe dans le cadre de la facilitation du commerce international des végétaux et produits végétaux, et de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). Ladite convention encourage les pays à opter pour la certification phytosanitaire électronique (ePhyto). L'activité est organisée par le

ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement rural à travers sa Direction de

la protection des végétaux (DVP). Elle entend faciliter le commerce international des produits végétaux. La réalisation de ce projet a permis au Togo de finaliser une initiative majeure dans le secteur agroalimentaire.



M. Kpadenou livrant le discours de clôture



Des participants

Le projet ePhyto a été réalisé en 13 mois. Il a reçu l'appui technique et financier de l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges, le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) et la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Le système ePhyto, basé sur la solution de la CIPV, permet désormais aux entreprises togolaises d'obtenir des certificats phytosanitaires en ligne, éliminant ainsi les déplacements multiples, les fraudes, la perte des documents ainsi que les lenteurs et les lourdeurs administratives.

Le projet vise l'amélioration de la digitalisation des services offerts par le ministère chargé de l'agriculture. Il entend participer à la mise en œuvre des réformes visant à rendre le secteur agricole togolais plus attractif et plus compétitif à travers la facilitation de l'accès à des services aux producteurs et aux différents acteurs en cohérence avec le programme 12 de la feuille de route du secteur agricole.

Les participants ont suivi la présentation des résultats et impacts du projet ainsi qu'un panel sur l'importance et défis de la digitalisation des services publics et privés, cas de ePhyto.

Le directeur des Filières végétales au ministère en charge de l'Agriculture, Kpadenou Anani Kodjogan, a indiqué que la numérisation du certificat phytosanitaire est une étape importante vers la gouvernance électronique pour le Togo. Le projet ephyto, dit-il, contribue à l'amélioration de la compétitivité du secteur agricole et aussi à la réalisation d'un des objectifs de la feuille de route gouvernementale Togo 2025-2030. Il a relevé que le projet a permis de former 150 agents et inspecteurs phytosanitaires du trésor public et des entreprises exportatrices de végétaux et produits végétaux. Pour lui, avec ce projet le Togo marque une étape importante dans la digitalisation des certificats phytosanitaires pour le commerce international des produits végétaux.

Le directeur de la protection des végétaux, Dr. Yao Lombo a relevé que le temps des suivis des documents d'exportation de l'amont à l'aval est dépassé. Il soutient que ce projet vient résoudre toutes les difficultés et permet désormais au Togo d'aller plus vite dans la délivrance des certificats phytosanitaires. « Donc ce projet vient remédier ces problèmes que nous vivions avant. Donc c'est pour délivrer en un temps record les certificats. Le Togo est rentré dans un système mondial aujourd'hui qui est reconnu par tous les pays qui sont dans l'exportation des produits végétaux », a dit Dr. Lombo.

La représentante de la directrice résidente de la GIZ Togo, Dr. Bettina de Campos a relevé que la digitalisation de la procédure de demande, d'obtention et d'échange du certificat phytosanitaire associé au paiement en ligne mis en œuvre en collaboration avec le trésor public, vient simplifier davantage les procédures d'obtention des ePhyto aux

entreprises. « En septembre 2023, le Togo a émis son premier certificat électronique en direction du Pakistan. Dix (10) mois plus tard, c'est plus de 5.000 ePhytos qui sont émis vers les pays du monde entier. Aussi l'imbrication de la signature électronique dans le certificat ephyto constitue-t-il un grand atout puisque ce dernier est désormais reconnu par l'ensemble des pays.

ATOP/SED/KYA

NOUVELLES DES PREFECTURES

3^{EME} SESSION ORDINAIRE :

LA COMMUNE YOTO 1 A OUVERT LES TRAVAUX CONSACRES A L'ADOPTION D'UN BUDGET COMPLEMENTAIRE



Les différentes personnalités

commune afin de créer une harmonie dans l'exercice des diverses activités. Cette session donnera l'opportunité aux conseillers de trouver les stratégies pour rehausser la visibilité sociale de la commune. Le conseil se penchera également sur l'adoption d'un budget complémentaire adapté aux différentes actions à mener d'ici la fin de l'année.

Tabligbo, 31 juil. (ATOP) – Le conseil municipal de la commune Yoto1 a ouvert les travaux de sa troisième session ordinaire de l'année 2024 le mardi 30 juillet à Tabligbo.

Pendant dix jours, cette session passera au peigne fin les dispositifs de contrôle mis en place à travers une auto évaluation des acteurs que sont les différentes catégories de personnels de la commune. Ce dispositif est chargé de coordonner les activités spécifiques de la

En ouvrant les travaux, le préfet de Yoto, Lt.Col Djossou Agossa a félicité les élus locaux pour leurs initiatives susceptibles de répondre aux exigences des besoins de leur localité. Lt.Col Djossou a adressé sa gratitude au chef de l'Etat pour sa politique de décentralisation qui a permis aux collectivités de s'autogérer. Il a félicité tous les acteurs qui ne ménagent aucun effort pour le développement de la commune.

Le maire de la commune Yoto 1, Amégnonan Kossi a souligné que cette rencontre permet de se rencontrer et de murir les idées sur les activités passées afin de se projeter sur l'avenir. Il a remercié tous les acteurs impliqués dans le processus de la gestion de la municipalité et les a exhortés à s'investir davantage pour la réussite des actions.

Des personnalités politiques, administratives, traditionnelles, religieuses, militaires, des opérateurs économiques, des chefs des services déconcentrés de l'Etat ainsi que des représentants des organisations de la société civile ont assisté à la cérémonie d'ouverture.

ATOP/SAK/AJA

KERAN :**DES DEPUTES UNIR DE LA KARA ONT ECHANGE AVEC LES ACTEURS LOCAUX SUR LA NOUVELLE CONSTITUTION**

Kantè, 31 juil. (ATOP) - Une délégation des députés du parti UNIR de la région de la Kara a échangé, les 29 et 30 juillet à Kantè, avec les principaux acteurs de la Kéran sur le contenu de la constitution de la 5^e République. La délégation était conduite par la 1^{ère} vice-présidente de l'Assemblée nationale, Mme Zouréhatou Kassah-Traoré.



Quelques acteurs locaux lors des échanges avec...



....Mme Zouréhatou Kassah-Traoré (debout)

Cette rencontre se situe dans le cadre d'une tournée nationale des députés qui entendent être constamment aux côtés des populations à la base. Elle a regroupé les autorités locales, les leaders communautaires et les différentes couches socio-professionnelles de la localité. L'objectif étant de partager les bonnes informations avec ces acteurs à la base afin de trouver les voies et moyens pour une parfaite réussite de la politique de décentralisation engagée par les autorités grâce à une participation inclusive pour un développement harmonieux du pays.

La délégation a d'abord à travers un exposé par le député Tchelim Tchitchao, présenté le compte-rendu de la première session ordinaire de l'année puis partagé le contenu de la nouvelle constitution de la 5^e République avec les principaux acteurs locaux au premier desquels le préfet Douiti N'Sarma Mabiba. Les députés ont également abordé d'autres sujets relatifs à la santé, à l'éducation, à l'agriculture et à l'employabilité des jeunes ainsi que la réalisation des infrastructures socio-économiques et routières dans la localité.



La délégation parlementaire en visite sur le chantier de construction de la maternité du CHP de Kantè

le Centre de transformation agricole (CTA) de Kantè ainsi que la Zone d'aménagement agricole planifiées (ZAAP) de Nadoba. Une cérémonie de mise en terre de plants à l'EPP Gnoulemr a également marqué cette tournée des députés dans la localité.

ATOP/PAP/BA

La délégation a exhorté la population à se mobiliser autour de leurs nouveaux députés pour œuvrer ensemble au développement du pays.

La 1^{ère} vice-présidente de l'Assemblée nationale a témoigné sa gratitude au chef de l'Etat, président du parti, Faure Gnassingbé pour tous les efforts consentis dans le processus de décentralisation.

A l'issue des échanges, la délégation a visité le chantier de construction de la maternité du Centre hospitalier préfectoral ;

ZIO / DELIVRANCE DES ACTES DE NAISSANCE :
LE RAPPORT SUR L'ETUDE D'IMPACT DE LA GRATUITE D'ENREGISTREMENT
VALIDE A TSEVIE

Tsévié, 31 juil. (ATOP) – Le rapport sur l'étude d'impact de la gratuité de l'enregistrement des naissances au Togo a été validé par ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires lors d'un atelier les 30 et 31 juillet à Tsévié.



Les participants suivent...



...le DC Bakaï (micro)

La rencontre est financée par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Elle a pour objectif d'analyser les résultats de l'étude, de vérifier les goulots d'étranglement, les leçons apprises, les bonnes pratiques, d'approuver et de prioriser les recommandations formulées pour sa mise en œuvre.

La gratuité de l'enregistrement et de la délivrance des actes de naissance font suite à l'annonce en 2020 du chef de l'Etat, et concrétisée par le décret du 14 décembre 2021 instituant la gratuité de la délivrance des actes de naissance. Aussi, selon l'UNICEF, 22% des enfants au Togo ne disposent pas d'un acte de naissance, et cette proportion augmente dans les zones rurales pour atteindre 31%. C'est pour cela que l'étude d'impact de la gratuité de l'enregistrement des actes de naissance, dont le rapport a été validé au cours de cet atelier, a été commanditée.

Cette étude a pour but d'accompagner les autorités togolaises dans la modernisation du système d'état civil. Il s'agit d'apprécier, de façon critique et objective la manière dont la gratuité favorise réellement l'enregistrement systématique des naissances au niveau national, et de proposer des recommandations pour renforcer l'impact de la gratuité et la délivrance des actes de naissance.

Le directeur de cabinet du ministère en charge de l'Administration territoriale, Rober Bakaï a fait savoir que l'état civil est le socle de l'identité d'une personne. Il a expliqué que la vision du chef de l'Etat en rendant gratuit l'enregistrement et la délivrance de l'acte de naissance est de permettre aux populations de jouir pleinement de ce droit. Il a précisé que cette rencontre demeure une opportunité pour les acteurs pour se ressourcer des bonnes pratiques et consolider le savoir-faire pour réduire de façon significative le taux des enfants sans acte de naissance.

L'ambassadrice, représentante de l'OIF pour l'Afrique de l'ouest, Thi Hoang Mai Tran a, de son côté, montré que « La réalisation de cette étude s'inscrit dans la volonté du gouvernement togolais de moderniser le système d'état civil du pays, et de faciliter l'accès des populations aux services public ». Elle a exprimé la satisfaction de son organisation de contribuer à la réalisation de ce projet.

Des préfets, des maires et des responsables des services d'état civil des préfectures et communes ciblées ont pris part à la rencontre.

ATOP/AKM/DHK

L'APAB TOGO PORTEE SUR LES FONTS BAPTISMAUX

Tsévié, 31 juil. (ATOP) – L'Association professionnelle des acteurs du bio-digesteur au Togo (APAB Togo) a été portée sur les fonts baptismaux au cours d'un atelier le mardi 30 juillet à Tsévié, sous l'égide de l'Alliance pour le bio-digesteur en Afrique de l'ouest et du centre (AB.AOC) et du ministère en charge de l'Agriculture.

Il a été constaté qu'au Togo, plusieurs catégories d'acteurs de la filière, à savoir des acteurs institutionnels, des prestataires de services, des structures de formations, de recherche, d'appui ou maîtres d'ouvrages et des partenaires techniques et financiers ne sont pas organisés. Raison pour laquelle cet atelier est organisé pour rendre professionnels les acteurs de la filière et mettre en place une organisation des acteurs directs.

Au cours des travaux, les participants ont amendé et adopté les statuts de l'organisation.

Le directeur régional de l'Agriculture Maritime, Ougane N'Koumitcha a précisé que l'utilisation des bios digesteurs contribue à l'atteinte des Objectifs de développement durable en ses points 1, 2 et 5. Il a précisé qu'au Togo, 140 bio-digesteurs sont installés sur le territoire national, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs de la feuille de route gouvernementale. Il a salué les initiatives prises par les autorités dans le but de dynamiser cette filière.

Le directeur des filières végétales au ministère en charge de l'Agriculture et point focal national de l'AB.AOC, Kpadénou Anani a expliqué que le bio-digesteur est une technologie qui permet d'obtenir du gaz à partir de la matière organique végétale ou animale. Il est donc nécessaire, a-t-il poursuivi d'organiser les différents acteurs de cette filière. Il a adressé sa reconnaissance aux différents partenaires qui ont contribué à la mise sur pied de cette association.

Il est obtenu à partir des bio-digesteurs, du biogaz et du digestat, un fertilisant organique agricole. ATOP/AKM/TJ



Les acteurs de la filière du biodigesteur

LE RAPPORT DIAGNOSTIC DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE HAHO 2 VALIDE A ASRAMA

Notse, 31 juil. (ATOP)- Les acteurs des organisations de la société et les élus locaux de la commune Haho 2 ont validé le mardi 30 juillet à Asrama, le rapport diagnostic de leur Plan de développement communal (PDC).

La rencontre est organisée avec l'appui technique et financier de l'Union Européenne sur le projet "projet d'Amélioration de la Gouvernance Urbaine et de l'ouverture sociale dans les communes Haho" et le soutien technique du cabinet Mozaik Consult. Elle vise à partager avec les participants les contenus du document référentiel faisant l'état des lieux des besoins et des ressources.

Le processus a consisté en travail de groupe sur les thématiques de la gouvernance administrative et territoriale, sociale, économique et l'aménagement du territoire. Il s'agit également d'analyser les enjeux des ressources humaines et financières, de l'emploi des jeunes et aux femmes, les performances dans le système agro pastorale,

la qualité des réseaux routiers, la dévastation de l'environnement et des ressources naturelles et le faible accès aux services sociaux collectifs.



Les acteurs lors de la validation

l'orientation des projets, la programmation des actions à court et long termes afin de permettre à la commune de créer un cadre de partage à la résolution des maux.

Le représentant du ministre délégué chargé du développement des territoires, M. Pitchakare Piyabalo a exhorté les acteurs à capitaliser les acquis du rapport diagnostic du PDC afin de contribuer au processus de développement participatif enclencher pour améliorer le bien-être des citoyens.

Le maire de la commune Haho 2, Sossou Ayidoté a signifié que le PDC renforce la mise en œuvre des projets et la mobilisation des ressources financières. La validation du rapport diagnostic offre la possibilité à la commune Haho 2 de répondre aux attentes réelles des populations. ATOP/YM/GKM

TCHAOU DJO :

ELEVES ET BACHELIERS SENSIBILISES SUR L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Sokodé, 31 juil. (ATOP) – Des sensibilisations sur l'orientation scolaire et professionnelle ont démarré, le mardi 30 juillet au lycée moderne de Sokodé, à l'intention des élèves, des bacheliers et de leurs parents.

L'initiative émane de deux organisations : "Alafiakultur Médias" et l'Association pour la promotion de l'orientation scolaire et professionnelle (AP-OSP). L'objectif est d'apporter des éclairages pour favoriser la réussite des apprenants, prévenir les échecs scolaires, les décrochages et faciliter l'insertion professionnelle.

Pendant quatre jours, les apprenants seront sensibilisés sur l'importance de l'orientation scolaire. Ils seront également entretenus sur les offres de formations post Bac, les secteurs à fort taux d'employabilité et les métiers d'avenir. Les élèves et bacheliers seront aussi renseignés sur la vie universitaire et les performances académiques ainsi que sur la préparation de leur insertion professionnelle dès l'entrée à l'université. Quant aux parents, ils seront outillés sur le style éducatif et la réussite éducative de leurs enfants ainsi que sur l'accompagnement de leurs progénitures dans l'auto emploi.



Les participants

L'inspecteur chargé de français à l'Inspection de l'enseignement secondaire général (IESG) Sokodé, Sékpan Ahare Athanase, a expliqué trois critères sont nécessaires dans l'orientation scolaire d'un apprenant. Le premier critère consiste à prendre en compte le talent de l'apprenant lui-même, le goût dans son choix, son âge et son état de santé. Le deuxième est relatif à l'accompagnement financier indispensable à la poursuite de ses rêves. Le troisième critère est la connaissance des débouchés, notamment les secteurs à fort taux d'employabilité (Agriculture, santé, BTP, informatique, TIC et autres secteurs techniques). M. Sékpan a souligné que le manque ou la mauvaise orientation scolaire peut entraîner des échecs scolaires, des décrochages et des difficultés d'insertion professionnelle.

La directrice de Alafiakultur Médias, Mme Ouro-Adoi Farida a justifié leur démarche par la nécessité d'aider les apprenants à rectifier le tir après la baisse du taux de réussite. « Cette année scolaire est marquée par une baisse du taux de réussite aux examens de fin d'année dans la région Centrale. C'est ce qui nous a poussé à initié cette activité parce qu'on se dit que l'une des causes de cette situation est la mauvaise orientation scolaire et professionnelle », a-t-elle expliqué.



La table d'honneur. M. Sékpan (au micro)

Mlle Payohou Larissa, bachelière, a exprimé sa satisfaction : « cette sensibilisation m'a beaucoup aidé car les informations reçues m'aideront à mieux m'orienter à l'université pour réussir facilement et surtout ne pas chômer à la fin mes études ».

La sensibilisation se poursuit jusqu'au 2 août prochain.

ATOP/MEK/GKM

TONE :

L'ASSOCIATION PETITE SŒUR A SŒUR OFFRE DES KITS D'HYGIENE AUX FEMMES ET FILLES DEPLACÉES

Dapaong, 31 juil. (ATOP) - L'association Petite sœur à sœur en collaboration avec Action MEDEOR et ADH a offert le mardi 30 juillet à Korbongou dans la commune Tone 4, les kits d'hygiène à 500 femmes et jeunes filles Burkinabè réfugiées dans la commune suite au débordement de la crise du Sahel.



Mme Yawo-Akototse à gauche remet le kit à une bénéficiaire en présence de la représentante du Maire



Les bénéficiaires attendent impatiemment

Composés de seaux en plastiques, de couches d'hygiène, de savons de toilette et savons de ménage, de pâtes dentifrices et de brosses à dents, l'initiative s'inscrit dans le

cadre de son projet de sensibilisation des personnes réfugiées et les populations hôtes sur les questions de violences passées sur le genre. Le geste vise à aider les femmes et filles déplacées à faire face à leurs problèmes liés à l'hygiène.

Mme Marie Ama Yawo-Akototse, directrice exécutive de l'association Petite sœur à sœur a indiqué que quand la femme se déplace de sa localité habituelle pour se retrouver dans ces conditions, elle manque beaucoup de choses pour son hygiène corporelle. C'est dans le souci d'apporter notre solidarité à ces femmes et filles que l'association offre ces outils afin de leur permettre de jouir des conditions d'hygiènes dont elles ont besoin a-t-elle ajouté.

Visiblement satisfaites du geste, les bénéficiaires à travers leur porte-parole, mademoiselle Tchombiano Élise, ont exprimé leur gratitude aux donateurs pour ce matériel d'hygiène qui vient à point nommé au moment où chacune d'entre elles sentait énormément le besoin. Elles ont remercié les autorités togolaises pour l'accueil et l'hospitalité.

Le maire de la commune Tone 4, Blimpo Bantina a félicité l'association donatrice pour son initiative qui s'inscrit dans la droite ligne de la politique du gouvernement en matière du bien-être social et de protection des femmes et des filles.

Le projet prévoit toucher 5000 filles et femmes en âge de procréer y compris les personnes vivant avec un handicap dans les préfectures de Tone et de Cinkasse. ATOP/BB/GKM

OGOUI/ ACCES DES FEMMES A LA TERRE : **UNE RENCONTRE D'ÉCHANGES ET DE PLAIDOYER A ATAKPAME**

Atakpamé, 31 juil. (ATOP)- Des préfets, maires, chefs des cantons et villages ainsi que des femmes membres des groupements et coopératives agricoles des préfectures des Plateaux-Ouest prennent part du 31 juillet au 01^{er} août à Atakpamé, à une rencontre d'échanges et de plaidoyer sur l'accès de la femme à la terre.



Vue partielle des autorités des Plateaux Ouest



Au micro, M. Adika présentant le contexte de cette activité

Cette rencontre d'échanges est organisée par le ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation dans le projet d'autonomisation des femmes rurales au Togo (PAFeRT). L'objectif de cette rencontre est de favoriser l'accès à la terre aux femmes, membres des groupements et coopératives agricoles à travers des actions de plaidoyer à l'endroit des autorités locales notamment préfets, maires, chefs de cantons, villages et quartiers.

L'équipe du projet PAFERT va échanger avec les participants sur les facteurs socioculturels défavorables à la jouissance du droit de la femme à la terre selon les différentes communautés, les fondements juridiques du droit de la femme à la terre notamment le code foncier et le processus d'obtention du certificat de donation et de titre

foncier. Ils vont aussi être édifiés sur les démarches classiques de plaider à l'endroit des autorités et propriétaires terriens.

Le coordonnateur national du projet PAFeRT, Adika Yawo a situé le contexte de cette rencontre en lien avec les objectifs du projet PAFeRT notamment contribuer à la sécurité alimentaire, à la croissance économique nationale et à l'épanouissement des Togolais. Il a indiqué que la réalisation de cette activité est motivée par le fait que les femmes qui occupent une place importante dans la production agricole, sont confrontées à d'énormes difficultés en matière d'accès à la terre. Il a fait savoir que son ministère entend à travers cette activité inviter et exhorter les autorités locales à bien accueillir et surtout donner bonne suite aux sollicitations des femmes en matière de la terre.

Les travaux ont été ouverts par le secrétaire général de la préfecture de l'Ogou, Kondo Kpou. Il a remercié le ministère de l'Action sociale pour avoir initié ce projet au profit des communautés à la base et surtout des femmes. Il a émis le vœu qu'à la sortie de cet atelier, l'accès des femmes à la terre ne soit plus un souci ou un problème dans les communautés car les femmes contribuent largement au développement à travers leur rôle de productrices et de pourvoyeuses d'aliments pour la consommation. Pour lui, en donnant la terre aux femmes, c'est les motiver et encourager à faire davantage en matière de production agricole.

ATOP/KKT/CA

NOUVELLES DE L'ETRANGER

CHINE/COURS DE FORMATION SUR LES MEDIAS D'INFORMATION: **DES ATTESTATIONS AUX JOURNALISTES CLOTURENT LE SEMINAIRE**

Jinhua, 31 juil. (ATOP) – Trente-six professionnels des médias des pays de « la Ceinture et Route », dénommés « BRI Countries » dont un Togolais ont reçu leurs attestations de fin de séminaire sur l'organisation nationale des journalistes et cours de formation sur les médias d'information, le mercredi 31 juillet à l'Université Normale de Zhejiang (ZJNU) en Chine.

Initié par l'Université Normale de Zhejiang, ce séminaire a reçu l'appui du ministère du Commerce de la République populaire de Chine. Cette formation a regroupé les journalistes du Gabon, Mozambique, Laos, Vietnam, Turquie, des îles Salomon, Népal, Guyane, Kiribati et du Togo.

Ce séminaire de deux semaines (18 au 31 juillet) a permis de renforcer les capacités professionnelles de ces acteurs des médias à mieux connaître la République populaire de Chine, ses valeurs et sa culture, ses importantes révolutions et grandes réformes. Il s'est agi aussi d'amener les journalistes à maîtriser davantage son organisation nationale, économique, politique, sociale et technologique afin de mieux communiquer sur ce géant asiatique et ses énormes potentialités.



Officiels et participants munis de leurs attestations

La formation a porté sur différentes communications, entre autres, les conditions nationales de la Chine contemporaine ainsi que la réforme et l'ouverture ; des programmes variés des médias chinois ; la programmation d'émissions variées et la communication culturelle à l'ère du divertissement global. Ces acteurs des médias ont été aussi entretenus sur l'enseignement sur place : Diffusion et promotion à l'étranger de la culture traditionnelle chinoise, exemple de Tai chi (un art martial chinois) ; la convergence des médias : Réflexion et perspectives ; la marque de ville et la compétitivité urbaine et la politique de réforme, d'ouverture ainsi que le cinéma chinois contemporain. D'autres modules sur l'exploitation et la gestion des plateformes médiatiques ; le comportement individuel et image nationale à l'ère des médias numériques ont aussi meublé les travaux.



*Prof. Zhang Tianzen (en blanc) remet une attestation
au participant togolais*

et d'ornement racontent des siècles d'histoire et sont conservés avec beaucoup de minutie. De milliers de visiteurs, touristes et groupes organisés convergent également vers ces lieux du génie créateur chinois.

Clôturent les travaux, la vice-présidente de l'Université normale de Zhejiang, Prof. Zhang Tianzen a exprimé sa gratitude aux participants pour leur sens du sérieux qui a caractérisé le séminaire et souhaité que le partenariat entre son pays et ceux des BRI Countries se renforce davantage pour le bonheur des pays membres. « Mettez en œuvre tout ce que vous avez appris ici, vous et vos pays sortirez gagnants, quand on se met ensemble pour travailler, le résultat est spectaculaire. Montrez l'image de la Chine partout, parlez d'elle et dites aux autres que notre pays à ses portes grandement ouvertes et offre d'énormes opportunités. Dites-leur de venir en Chine, un pays d'accueil », a confié Mme Zhang.

Le porte-parole des acteurs des medias, Jones Courdel Stanley a remercié la République populaire de Chine pour ces multiples actions en faveurs des BRI Countries. Il a exprimé sa gratitude aux conférenciers et participants qui ont apporté leurs expertises, leur passion et leurs énergies à ce séminaire. « Votre engagement actif et vos contributions ont fait de cette expérience une expérience enrichissante pour nous tous. Espérons une collaboration continue et un soutien mutuel dans nos efforts professionnels », a souligné M. Stanley. ATOP/BBG/SED

M23 EN RDC :

LA PRÉSIDENTE ANGOLAISE ANNONCE UN ACCORD DE CESSER-LE FEU ENTRE KINSHASA ET LE RWANDA

Paris, (RFI) - Un nouveau cessez-le-feu en République Démocratique du Congo à partir de ce dimanche 4 août. C'est ce qu'a annoncé la présidence angolaise hier soir, mardi 30 juillet, après une rencontre entre les ministres des Affaires étrangères du

Rwanda et de la RDC, à Luanda. Il s'agissait de la deuxième réunion ministérielle de ce type organisée dans le cadre du processus de Luanda.

Le cessez-le-feu entrera en vigueur à minuit le 4 août 2024, selon un communiqué de la présidence angolaise. Son application sera contrôlée par un mécanisme ad-hoc qui existe déjà, mais qui sera renforcé.

La décision a été prise à l'issue d'une discussion entre la ministre des Affaires étrangères congolaise, Thérèse Kayikwamba Wagner, et son homologue rwandais, Olivier Nduhungirehe, sous l'égide du gouvernement angolais.

L'annonce de la présidence angolaise ce 30 juillet survient à seulement trois jours de l'expiration de la trêve humanitaire obtenue par les États-Unis. Une trêve d'une durée totale d'un mois qui n'a été que partiellement respectée puisque des combats se sont poursuivis dans les territoires de Masisi et de Rutshuru.

Kinshasa mise sur ce processus de Luanda qui vise à faire discuter les parties prenantes. Le 24 juillet dernier, le président congolais s'en était pris à un autre processus, celui de Nairobi, qui doit servir de cadre de discussions pour tous les groupes armés de l'est de la RDC. Un processus « *quasiment mort* » selon Félix Tshisekedi. La faute, selon lui, à la mauvaise gestion du Président kényan William Ruto, qui « *a pris fait et cause pour le Rwanda* ». RFI

MALI :

SIX CIVILS TUÉS DANS DES TIRS DE DRONE À TINZAOUATÈNE

Paris, (RFI) - Au moins six civils ont été tués mardi 30 juillet par des tirs de drone vers la localité malienne de Tinzaouatène située non loin de la frontière algérienne au nord du pays. C'est à cet endroit que l'armée malienne et les mercenaires du groupe Wagner viennent de subir un important revers face aux rebelles maliens du CSP.

Selon plusieurs sources dont un élu, les frappes de drones ont tué au moins six civils ce 30 juillet à Tinzaouatène. Il s'agirait de Nigériens, de Soudanais et de Tchadiens. Orpailleurs, ils travaillaient sur un site non loin de cette localité du nord du Mali. « *Le bilan est plus lourd* » estime de son côté Mohamed Elmaouloud Ramadan, le porte-parole des rebelles du Cadre Stratégique Permanent (CSP). « *Il y a des dizaines de civils tués, majoritairement des Nigériens et des Tchadiens* » a-t-il déclaré à notre correspondant régional Serge Daniel.

Interrogation sur les auteurs

Qui sont les auteurs de ces tirs de drones ? Selon le porte-parole du CSP, les drones ont été envoyés soit par un pays voisin du Mali dirigé par une junte, comme le Burkina Faso ou le Niger, soit par les mercenaires russes et l'armée malienne qui ont voulu prendre leur revanche après le dernier revers subi à Tinzaouatène.

S'agit-il d'une bavure ? Interrogée, une source militaire malienne explique : « *nous menons des opérations de sécurisation dans la zone et ce sont des terroristes armés qui ont été visés et non des civils* ».

Ces événements ont en tout cas fait fuir les civils qui étaient encore sur place. Certains viennent de Kidal, localité située à plus de 200 kilomètres plus au sud. Des humanitaires s'inquiètent et invitent l'Algérie voisine à ouvrir sa frontière à ces ressortissants maliens.

RFI

SPORTS

JO 2024-FOOTBALL:

LE MAROC ET L'ÉGYPTE EN QUARTS DE FINALE, LA GUINEE ET LE MALI ELIMINES

PARIS, (RFI) - Le Maroc et l'Égypte ont validé leur ticket pour les quarts de finale du tournoi olympique de football après leur victoire respectivement sur l'Irak (3-0) et l'Espagne (2-1). La Guinée et le Mali sont éliminés après leur défaite face aux États-Unis (0-3) et le Paraguay (0-1).

Un troisième match et une troisième journée brillamment conclue pour le Maroc et l'Égypte, qualifiés pour les quarts de finale du tournoi olympique de football. Pour la Guinée et le Mali, c'est la porte de sortie.

Les Lionceaux de l'Atlas, surpris lors de la deuxième journée par l'Ukraine (2-1), ont maîtrisé les Irakiens pour s'offrir une victoire incontestable (3-0). Dès la 19e minute, Amir Richardson ouvrait le score sur une passe décisive d'Achraf Hakimi. Moins de 10 minutes plus tard, Soufiane Rahimi inscrivant son quatrième but du tournoi et permettait aux siens de faire le break (28e). Avant la mi-temps, une réalisation de Abde Ezzalzouli (36e) met définitivement les Marocains à l'abri tout en leur assurant la première place du groupe devant l'Argentine.

Les regrets maliens

Un classement qui permet d'éviter pour l'instant l'équipe de France qui héritera de l'Argentine en quarts de finale. Les Marocains, eux, défieront les Américains qui ont été sans pitié face à la Guinée séchement battus (3-0). Les hommes de Kaba Diawara, qui ont débarqué en France avec de l'ambition, ont subi trois revers en trois matches avec six buts encaissés et un seul marqué.

Les regrets seront pour les Maliens battus par le Paraguay alors qu'ils devaient impérativement gagner pour espérer aller en quarts. Les Aiglons ont montré beaucoup de potentiel lors de leurs trois matches de poule, mais ont manqué d'efficacité dans les deux surfaces à l'image de leur premier match contre Israël qu'ils ont dominé.

L'Égypte, de son côté, a également décroché la première place de son groupe après son exploit devant l'Espagne (2-1). Les jeunes Pharaons ont profité du talent de leur attaquant Ibrahim Adel, joueur de Pyramids FC pour dompter la petite Roja. Un doublé du jeune joueur de 23 ans (40e, et 60e) a assuré la première place à l'Égypte, même si les Espagnols, déjà qualifiés avant cette journée, évoluaient avec une équipe remaniée. L'Égypte jouera contre le Paraguay en quarts de finale.

Le tableau des quarts de finale (heure en TU)

Vendredi 02 aout

13h Maroc-États-Unis

15h Japon - Espagne

17h Égypte - Paraguay

19h France – Argentine. RFI

LIGUE DES CHAMPIONS FEMININE :

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE TOURNOI DE L'UFOA A

CAIRE, (Cafonline) - La zone A de l'UFOA lance la campagne qualificative de la quatrième édition de la Ligue des Champions Féminine de la CAF. Pour cette année, cinq

équipes sont engagées dans cette compétition ouest-africaine dont le vainqueur défendra les couleurs de cette région dans la plus prestigieuse des compétitions dédiées aux clubs féminins.

Le tournoi régional aura lieu du 1er au 11 août et la Southern Arena a été choisi pour abriter les rencontres.

Les équipes engagées

Mogbewmo Queens (Sierra Leone)

AS Mandé (Mali)

Determine Girls (Liberia)

Aigles de la Médina (Sénégal)

Red Scorpion (Gambie)

Le Stade

Le Southern Arena est un stade d'une capacité de 6 000 places situé à Bo, dans le sud de la Sierra Leone.

Calendrier des matchs

Première journée

1/08

Mogbewmo Queens - AS Mandé, 16h

Aigles de la Médina - Red Scorpion 19h

Exempté : Determine Girls

Deuxième journée

3/08

Determine Girls - Red Scorpion, 16h

AS Mandé - Aigles de la Médina 19h

Exempté : Mogbewmo Queens

Troisième journée

5/08

Mogbewmo Queens - Aigles de la Médina

Determine Girls - AS Mandé

Exempté : Red Scorpions

Quatrième journée

8/08

Red Scorpion - Mogbewmo Queens

AS Mandé - Determine Girls

Exempté : Aigles de Médina

Cinquième journée

11/08

Aigle de la Médina - Determine Girls

Red Scorpion - Mogbewmo Queens

Exempté : AS Mandé

Cafonline

Copyright, ATOP. Tous droits réservés